

La même année 1236, Pierre de Buisse, termine la fondation de son anniversaire à Ainay. Outre les XX livres qui reposent sur le moulin de Chazay, il y ajoute pour le prieuré le servis annuel d'une poule chez Delaporchet, trois deniers sur la maison de Girard Trouillet et une terre qu'il possède à la *Crosa* et à la *Geneste* (59).

Les chevaliers de Chazay et tous les officiers de la maison de l'abbé formaient autour de lui, quand il venait dans sa bonne ville, une cour des plus brillantes. Aussi, de magnifiques tournois furent donnés dans ces belles prairies qui s'étendent au midi de Chazay, autour du moulin. (Nous les avons vu servir, comme alors, en 1849, c'est-à-dire six cents ans plus tard, aux manœuvres guerrières des escadrons de cuirassiers, qui étaient cantonnés dans notre bourg et les villages voisins, et du haut des murailles et des tours de la ville, c'était comme au temps jadis, un spectacle des plus attrayants.)

Monté sur sa mule blanche, le seigneur abbé et baron de Chazay présidait les joutes guerrières, entouré de la noblesse du pays, du capitaine châtelain, du sénéchal, du prévôt, du prieur et de ses vassaux. De nobles dames et damoiselles distribuaient les prix aux vainqueurs et encourageaient par leur présence et leurs applaudissements les habiles passes et les coups d'adresse des preux combattants.

Depuis 1173, la famille chevaleresque qui était revêtue de la prévôté, *præpositura*, était la famille de la Tour, qui la possédait encore par droit d'héritage en 1248 (60).

Hugues de la Tour était alors prévôt de Chazay et en

(59) *Grand Cart. d'Ainay*, t. II, chart. LII.

(60) *Grand Cart. d'Ainay*, t. I, chart. 38.